



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Protocole sanitaire des les écoles

Question au Gouvernement n° 4645

Texte de la question

PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES

M. le président. La parole est à Mme Jennifer De Temmerman.

Mme Jennifer De Temmerman. « Être au plus près de la réalité » : c'est par ces mots, monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, que vous justifiez d'avoir transmis – par voie de presse payante – le protocole sanitaire aux enseignants à quelques heures de la rentrée. Mais monsieur le ministre, connaissez-vous la réalité des établissements scolaires ?

M. Pierre Cordier. Bonne question !

Mme Jennifer De Temmerman. J'ai été enseignante et personnel de direction. S'imaginer que transmettre les protocoles aux recteurs le dimanche en fin d'après-midi peut permettre une rentrée sereine et organisée, c'est méconnaître profondément la réalité des personnels que vous avez sous votre tutelle. Agir de la sorte à la veille d'une rentrée scolaire, et particulièrement après les fêtes de fin d'année, c'est ajouter de la confusion et du stress à des situations déjà difficiles. Aujourd'hui, nos enseignants vont mal, nos enfants vont mal et les parents sont perdus.

Être conscient de la réalité, c'est donner les moyens aux personnels de s'organiser bien en amont de la rentrée, plutôt que leur transmettre une avalanche de consignes à respecter par des canaux non officiels. C'est agir en concertation avec eux et avec les collectivités, plutôt que leur laisser gérer seuls les absences des enseignants et des élèves, ainsi que les inquiétudes des parents.

Être au plus près de la réalité, c'est protéger les enseignants et les élèves, en leur fournissant des masques FFP2 plutôt qu'en tissu. C'est débloquer des fonds et accompagner les collectivités pour équiper les établissements de capteurs de CO2 et de purificateurs d'air.

Nous avons à de nombreuses reprises, en vain, attiré votre attention sur ces enjeux cruciaux. Quand allez-vous prendre des mesures pratiques et concrètes au lieu de jeter de la poudre aux yeux ? Quand allez-vous revenir à la réalité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LT. – M. Raphaël Schellenberger applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. La rentrée scolaire constituait évidemment une question clé pour la nouvelle année, et il était essentiel de prévenir le plus possible en amont les personnels ; nous sommes bien d'accord sur ce point. C'est pourquoi les informations principales ont été données à la suite du conseil de défense qui s'est tenu la semaine dernière, lorsque nous avons

réaffirmé que le protocole de niveau 2 s'appliquait dans le second degré et le protocole de niveau 3 dans le premier degré. J'ai aussi été amené à dire publiquement, mardi dernier, que c'était sur le sujet des tests qu'il y aurait une évolution majeure.

Vous connaissez le processus qui s'en est ensuivi : la Haute Autorité de santé (HAS) a été consultée et elle s'est prononcée le 31 décembre au soir. Nous avons travaillé le 1er janvier ; puis, comme prévu, le 2 janvier, le ministre des solidarités et de la santé s'est exprimé pour annoncer la doctrine générale, afin que ce qui se passe au sein de l'éducation nationale soit en cohérence avec les mesures prises dans le reste de la société. Je me suis ensuite exprimé. Contrairement à ce que vous avez dit, les informations communiquées en interne aux personnels sont arrivées un peu avant leur publication dans un média,...

M. Maxime Minot. C'est faux !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. ...et il y en avait d'ailleurs beaucoup plus sur le site du ministère que dans le journal en question. Je sais que ce que l'on répète finit par devenir une sorte de réalité admise, mais la réalité est celle que je viens de vous exposer.

J'en profite d'ailleurs pour le dire à tous : ce que l'on appelle la foire aux questions, qui permet d'obtenir une réponse aux questions concrètes qui se posent, est actualisée en permanence sur le site du ministère et est évidemment disponible, en particulier pour tous les personnels.

Oui, madame la députée, notre but est donc d'être au plus près du terrain. Je sais que certains cherchent à faire des polémiques ; j'ai l'impression que vous en faites partie. Mais ce qui est important, c'est que nous avons réussi à garder les écoles ouvertes. Si j'avais suivi chacune de vos recommandations, je ne crois pas que les écoles seraient restées ouvertes dans le pays autant qu'elles l'ont été. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme Jennifer De Temmerman.

Mme Jennifer De Temmerman. Monsieur le ministre, je ne fais pas de politique : je suis une professionnelle de l'éducation nationale, et les témoignages que je reçois de mes collègues en poste contredisent tout ce que vous affirmez. Si quelqu'un fait un coup politique, c'est bien vous, mais vous n'écoutez rien ; vous préférez vous entendre parler dans les médias. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Madame, il me semblait que vous étiez surtout députée en ce moment. Merci de confirmer aussi le jugement que je portais : pendant que vous cherchez la polémique, nous travaillons. C'est difficile pour tout le monde, notamment pour tous les personnels, autour desquels le pays doit être uni. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Jennifer De Temmerman](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4645

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 janvier 2022](#)